

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 octobre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-1949

présenté par
M. Saint-Martin

ARTICLE 12

Compléter l'alinéa 57 par les mots :

« des sommes indûment payées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel